



Minute sécurité
Levage – Levage critique



L'évaluation de la criticité de l'opération de levage est obligatoire dans les cas suivants :

- Pour toutes les **opérations de levage de travaux** (maintenance, travaux neufs, ...)
- Pour toutes les **opérations de levage d'exploitation ou récurrent** réalisées **en marche entretien ou dégradée**

Les opérations d'exploitation réalisées en marche normale ne sont pas concernées par cette évaluation car il est **supposé qu'une analyse de risques a déjà été faite, formalisée dans un MOQSE.**



Pour toute opération de levage, identifiée comme critique, un plan de levage et au moins un point d'arrêt adapté à l'opération, sont obligatoires.



Règle d'or n° 5
Je respecte toutes les règles
concernant la manutention des
charges et ne me tiens jamais
sous une charge

